

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	24 (1962)
Heft:	10
Rubrik:	Une retraite aux Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur Jean-Pierre Marquart, docteur en droit, son successeur

Le 18 mai 1962, le comité central de la Fédération routière suisse a pris acte, avec un profond regret, de la démission de son secrétaire général. Le choix de son successeur se porta sur Monsieur Jean-Pierre Marquart, avocat et docteur en droit, qui était l'adjoint de M. Raaflaub.

Le nouveau secrétaire général de la FRS est né le 4 février 1922, à Fribourg. Il fit ses études dans sa ville natale, au Collège Saint-Michel et à l'Université. Le 1er juillet 1947, il entrait à la FRS comme adjoint du secrétaire général, après avoir acquis de l'expérience professionnelle tout d'abord dans une étude d'avocat, à Fribourg, puis dans une entreprise commerciale de Zurich. Monsieur J.-P. Marquart a été pendant 15 ans le bras droit de M. Raaflaub, secrétaire général, et son représentant dans de nombreuses assemblées et réunions. Il a suivi avec un intérêt particulier le développement de l'industrie automobile et pris part à toutes les campagnes organisées à l'intention des usagers de la route. En sa qualité de collaborateur du «Touring» et de rédacteur de «L'élève patrouilleur», de correspondant et de collaborateur de la revue «Etudes routières», ainsi que de rédacteur en chef de «L'Autocamion», il a exercé une importante activité journalistique dans le domaine de l'automobile, de la circulation routière et de la prévention des accidents. Pour le choix délicat du successeur de M. Raaflaub, le comité central de la FRS ne pouvait mieux tomber en désignant Monsieur Jean-Pierre Marquart, docteur en droit, que nous félicitons cordialement de sa nomination. Nous ne doutons pas que la collaboration entre l'ASPT et la FRS sera également fructueuse avec lui.

Utilisation correcte de la traction par les 4 roues

Lorsque les roues avant d'un tracteur peuvent être employées également comme roues motrices, il ne faut les utiliser comme telles qu'en terre meuble, dans la forêt et sur les terres marécageuses. Lorsque les

conditions de terrain sont difficiles, la traction de la machine par les quatre roues offre les avantages suivants: puissance de traction bien supérieure, meilleur guidage, plus grandes capacités en côte et moindre glissement des roues, ce qui se traduit par une consommation de carburant aussi faible que possible.

La traction par les deux essieux peut rendre également de très grands services sur les routes glissantes, c'est-à-dire mouillées, enneigées ou verglacées.

Sur les routes dures et sèches, en revanche, on ne doit employer la traction par les quatre roues que tout à fait exceptionnellement. On roule en effet plus vite, dans ce cas, et vouloir se servir des roues avant comme roues motrices sur de telles routes entraîne alors une plus grande consommation de carburant et une usure excessive des pneus. En outre, les organes de commande se trouvent inutilement soumis à de trop fortes sollicitations. Afin d'éviter ces inconvénients, autrement dit des frais de réparation élevés, il convient par conséquent de s'abstenir de circuler sur les routes sèches et dures avec plus de deux roues motrices. Les organes de transmission s'en trouveront ménagés et le rendement du tracteur en sera mélioré.

Une retraite aux Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne

Nos lecteurs connaissent fort bien — du moins par la plume — l'un de nos collaborateurs, M. J. Jenny, docteur en droit et ingénieur diplômé, puisque depuis près de 20 ans il leur fait part de ses expériences étendues dans divers domaines. Après 27 ans d'activité, M. Jenny vient de prendre sa retraite, ce qui ne l'empêchera certes pas de poursuivre ses travaux. Au cours de sa carrière, M. Jenny, après des recherches très poussées dans les domaines les plus divers, a fait paraître quelque 270 publications qui ont été fort appréciées. Il a notamment apporté une large et utile contribution à la lutte contre le gel. C'est ainsi qu'en 1952 déjà, après les expériences faites dans son verger, il peut

déterminer la vitesse rotation des arroseurs à la minute, à -6,5° et 3 mm avec d'eau par heure. Une bonne partie des travaux de M. Jenny fut reprise sur le plan industriel par des entreprises qui mirent ainsi des appareils à la disposition des cultivateurs adéquats.

Au moment où M. Jenny quitte les Stations fédérales d'essais agricoles — après avoir eu précédemment dix ans de pratique industrielle — «LE TRACTEUR et la machine agricole» lui souhaite une heureuse retraite. Espérons que nos lecteurs pourront continuer à bénéficier des travaux de M. Jenny.

La rédaction.

les moteurs avec



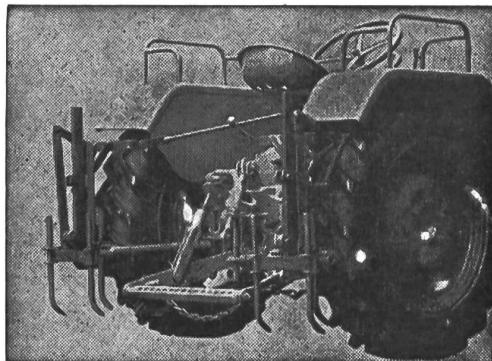
additif au carburant, seront protégés de toute corrosion. les chambres de combustion et les échappements seront exempts de suie et réduisent considérablement les frais d'entretien



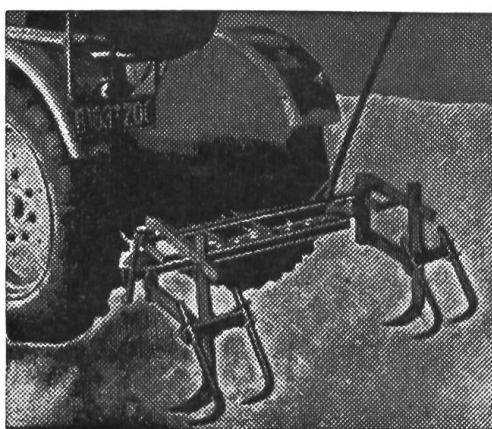
AUTOL S.A.
ALLSCHWIL-BL
(061) 39 29 96

Effaceur de traces DEGENHART

Seul accessoire assurant l'ameublissement et l'aplanissement complets de la terre comprimée par les roues. Indispensable pour herser, rouler, semer, etc.



Pour l'attelage trois-points, il existe un modèle DEGENHART éprouvé à 2 leviers, coûtant 300.- ou 340.- fr., qui est indépendant de la barre d'attelage et de la timonerie du relevage hydraulique. On peut ainsi accoupler n'importe quelle machine de travail et le dispositif d'attelage de tout tracteur demeure entièrement libre. Aussi n'hésitez plus et donnez la préférence à l'effaceur de traces DEGENHART dont la réputation n'est plus à faire et qui reste d'un rendement et d'un prix inégalés.



Essayé et approuvé par l'IMA

Le dispositif DEGENHART fait de votre tracteur une machine polyvalente! Commande à 1 levier comme ci-dessus, pour tous les tracteurs sans relevage hydraulique. Prix: 290 fr. Les différents modèles étant réglables en tous sens, les griffes peuvent suivre exactement les traces et ne se coïncident pas. Si nécessaire, il est possible de n'utiliser qu'un seul groupe à la fois. Montage exécuté sans effort d'après croquis.

Modèle à 2 griffes pour tracteurs légers (Grunder, Aecherli, Pony, Simar, Cub, etc.). Prix: 240 fr. Escompte 3% 10 jours, 2% 30 jours, ou prix net 60 jours.

Indiquer la marque du tracteur (si avec ou sans relevage hydraulique) ainsi que la voie (distance entre les milieux des pneus). — Pour l'envoi du prospectus, des instructions de montage, de la liste des références (particuliers, écoles d'agriculture, associations de propriétaires de tracteurs) et du rapport de l'IMA, écrivez à:

E. Griesser, tracteurs, Andelfingen 2 (ZH)

Tél. (052) 4 11 22

Les effaceurs de traces DEGENHART sont employés partout!